



## Extrait du registre des délibérations

L'an deux mille dix-huit, le 21 mars à 18 heures et 30 minutes, les délégués des EPCI formant le Syndicat Mixte DECOSSET se sont réunis en Assemblée Générale à la salle des fêtes de L'Union, sous la présidence de Monsieur Marc PÉRÉ.

**Etaient présents :** **Mmes** ARMENGAUD, BUJEGA, COUTTENIER, EDARD, EMERY, FLORENT, FRAGONAS, GENNARO, GIBERT, MIRTAIN, MOURGUE, NOUVEL, PETIT, URSULE ; **MM.** PÉRÉ, ALEGRE, ATSARIAS, AUSSEL, BACOU, BAGUR, BARBREAU, BERTORELLO, BOUCHE, BOUREAU, CAMALBIDE, CANDELA, CASSIGNOL, CATALA, CHARRIE, COMAS, DEL COL, DESSAUX, ESCANDE, FAVA, FLORES, FONTES, FURY, GALLAIS, GALONIER, GERSON, GRIMAUD, LAMARQUE, LAURIER, LENORMAND, MANGOGNA, MEDINA, MONTAGNER, OUSTRI, PAGNUCCO, PUYO, RAVOIRE, REULAND, ROUSSEL, SALEIL, SANCHEZ, SAVIGNY, SELLE, SERNIGUET, SIMON, SINTES, TOMASI, TRAUTMANN, VALIÈRE, VERMERSCH, VIALAS,

**Etaient excusés :** **Mmes** DIAZ, HAAS, MARTI, MOUISSET, PONTCANAL, TERKI, TOUTUT-PICARD, ZUCHETTO ; **MM.** ALVINERIE, ARDERIU, ARMENIER, ARSEGUEL, AUJOLAT, BASELGA, BAUDOU, BOLZAN, BROU, CHEVALLIER, CLEMENCON, COMBE, DETRÉ, FARENC, FONTA, FORGUES, GALINIER, GUYOT, LAHIANI, LAMOUREUX, LOZANO, MALET, MANERO, MARIN, MARTIN, MIQUEL, OF, PAPILLAUT, PETRO, PIQUEPE, SARRAU, SCHANEN, SUSIGAN, VAILLANT, ZONABEND,

**Excusés ayant donné pouvoir :** MME CHAPUIS-BOISSE (POUVOIR À M. FLORES), Mmes TOUTUT-PICARD (POUVOIR À M. ATSARIAS), M. PEZZOT (POUVOIR À M. BOUCHE), M. RAYSSEGUIER (POUVOIR À M. PÉRÉ)

**Secrétaire de séance :** M. ROBERT MÉDINA

**Date de la convocation :** Vendredi 15 mars 2018

### **D 2018 – 18 – FINANCES – Programme d'investissement : révision 2018**

En vue de la préparation de l'affectation du résultat de 2018, il est proposé au Comité Syndical que, conformément aux propositions faites en débat d'orientations budgétaires, seules les opérations engagées ou certaines figurent au programme d'investissement joint, pour leur montant connu ou estimé.

Il est également proposé de conserver en section de fonctionnement l'excédent non affecté à la couverture du besoin de financement des restes à réaliser.

Après en avoir délibéré le COMITÉ SYNDICAL, à l'unanimité :

✓ **APPROUVE** le plan de programmation des investissements joint en annexe

Ainsi fait à L'UNION, les jour, mois et an que dessus.

POUR COPIE CONFORME

LE PRÉSIDENT



#### Délégués

En exercice :	92
Votants :	65
Pouvoirs :	4
Pour :	69
Contre :	0
Abstentions :	0

Accusé de réception en préfecture  
031-253102636-20180321-D2018-18-DE  
Date de télétransmission : 28/03/2018  
Date de réception préfecture : 28/03/2018